

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0002481

Optique **67719** Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **JL 2506** Société : **RAM**

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : **J. Ben Abdellah** Autre : **retirante**

Date de naissance : **1962**

Adresse : **Hy. 1244 Abdeallah - Rue 197 N° 35 Casablanca**

Tél. : **0522 52 27 58** Total des frais engagés : **Dr AREZDI Moulay Abdellajid** Dhs

Hépato - Gastro Entérologue - Proctologue

Rés. Ryad Al Qods, GH03, Imm 1, 2e Etg

N° 3, Bd Al Qods - (Angle Bd Haffa)

Ain Chock - CASABLANCA

Tél. 0522 52 36 36 / 06 13 13 00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : **07/01/2021**

Nom et prénom du malade : **SAFOUAN Zohra**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : **ED dyspepsie**

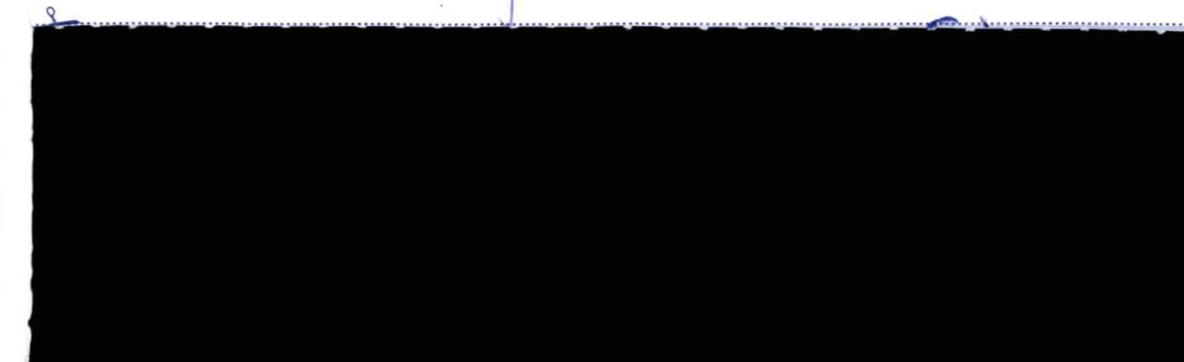
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casa** Le : **07/01/2021**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
7.1.2021	G		300.00	Dr AREZDI MOUSSA Entérollogue Hepato - Gastro Entérologue Rés. Ryad Al Qods, GH03, Impr. No. 3, Bld Al Qods - (Angleveld Hamra) AIP Chock Cas SABLANTA 252 3636 / 06 12 13 00 16

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
فاحش مثام	07-01-2021	15,187.16 دينار 22,183.40 دينار 60,000.00 دينار 28,166.00 دينار

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

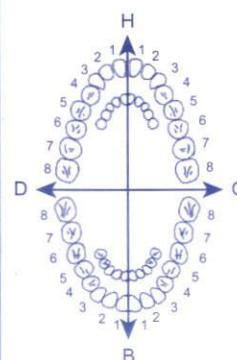
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

الدكتور مولاي عبد المجيد أرزدي

أخصائي أمراض الجهاز الهضمي
أمراض الكبد - المعدة - الأمعاء
أمراض وجراحة الشرج
الشخص بالصدى والمنظار
دبلوم جامعي في المعالجة بالأميوبياتي
خريج كلية الطب بالرباط
رئيس قسم الطب بمستشفى السقاط سابقاً

REZDI
ctologue
gestive
rgicale

ne de Rabat
é médecine

DIGESTIVE
CARE

T: 20185 PER: 11/2023
PPV: 21,00 DH

T: 19051 PER: 05/2022
PPV: 21,00 DH

lanca, le 07/01/2021

147,20

SAFOUAN Zohra

69,50 دلار

DIETAZ

2 cuillerées à café, 2 fois par jour avant repas , pendant 2 mois

DIVARIUS CP

1/2 CP LE MATIN APRES PETIT DEJEUNER PDT 10 JOURS
PUIS 1CP PAR JOUR , pendant 3 mois

LIBRAX CP

1CP 2 FOIS PAR JOUR , pendant 3 mois

21,00 دلار

المحمدية العاملية
15-01-2021
موعد استئناف
عن الشفقة - 05222183
INPE: 05222183
6/01/2028166

Dr AREZDI Moulay Abdelmajid
Hôpital Pasteur - Casablanca - Pratologue
N° 3, Bd Al Qods - (Angle Bd Haïfa)
Aïn Chock - CASABLANCA
Tél: 0522 52 36 36 / 06 13 13 00 16

1, Rés. Riyad Al Qods, 2ème Etg
N°3 Bd, Al Qods - Casablanca
Angle Boulevard Haifa
(En face d'école bab andalouss)

05 22 52 36 36
06 13 13 00 16

1, اقامة رياض القدس الطابق 2
رقم 3 شارع القدس - البيضاء
تقاطع شارع حيفاء
(أمام مدارس باب الأندلس)

OT:079583/FC7
ER:09/2023 PPC:69.50

DietAZ®

25 ml

LC FC6
PER:06/2023
PPC 69.50

Curcuma 20%, Extrait liquide de Gentiane 10%, Extrait liquide d'Anis vert 2,5%, Extrait Liquide de Réglisse 2,5%, Extrait de Menthe verte 0,85%, Huile essentielle de Menthe poivrée, Acide citrique 0,1%, Huile essentielle de Carvi 0,05%.

Matières premières	Principales propriétés des plantes
Sorbitol	Accélère le transit intestinal, action hépatoprotectrice
Extrait Liquide de Curcuma	Tonique du système digestif, agit sur les troubles de la digestion. Action anti-inflammatoire
Extrait Liquide de Gentiane	Action apéritive, principes amères facilitant la digestion. Action anti-dyspepsique.
Extrait Liquide d'Artichaut	Soulage les troubles digestifs, réduit le taux de cholestérol sanguin, action hépatoprotectrice.
Extrait Liquide d'Anis vert	Action dépurative , antispasmodique, stimule la digestion
Extrait Liquide de Réglisse	Prévention des ulcères gastriques, Action hépatoprotectrice
Extrait Liquide de Rhubarbe	Antioxydant, laxative, hypolipidémiant
Huile essentielle de Menthe poivrée	Rafraîchissante, facilite la digestion
Huile essentielle de Carvi	Carminative et digestive

DietAZ® est une association synergique d'extraits de plantes médicinales et d'huiles essentielles réputés pour corriger les troubles de digestion.

DietAZ® possède des propriétés carminatives, anti-inflammatoires, anti-spasmodiques, anti-dyspepsiques et hépatoprotectrices.

DietAZ® permet de lutter contre les lourdeurs d'estomac, les flatulences, les aérophagies et les ballonnements.

Grâce à sa composition équilibrée, **DietAZ®** procure une action laxative douce.

Conseil d'utilisation

DietAZ® est une solution digestive spécialement formulée pour faciliter les fonctions digestives et accélérer le transit intestinal.

Posologie

1 à 2 cuillères à café à prendre pure ou dilué dans un demi verre d'eau, 2 fois par jour après les principaux repas

Fabriqué par PHYTEO Laboratoire

Exploitant Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament

OT:079583/FC7
ER:09/2023 PPC:69.50

DietAZ®

25 ml

LC FC6
PER:06/2023
PPC 69.50

Curcuma 20%, Extrait liquide de Gentiane 10%, Extrait liquide d'Anis vert 2,5%, Extrait Liquide de Réglisse 2,5%, Extrait de Menthe verte 0,85%, Huile essentielle de Menthe poivrée, Acide citrique 0,1%, Huile essentielle de Carvi 0,05%.

Matières premières	Principales propriétés des plantes
Sorbitol	Accélère le transit intestinal, action hépatoprotectrice
Extrait Liquide de Curcuma	Tonique du système digestif, agit sur les troubles de la digestion. Action anti-inflammatoire
Extrait Liquide de Gentiane	Action apéritive, principes amères facilitant la digestion. Action anti-dyspepsique.
Extrait Liquide d'Artichaut	Soulage les troubles digestifs, réduit le taux de cholestérol sanguin, action hépatoprotectrice.
Extrait Liquide d'Anis vert	Action dépurative , antispasmodique, stimule la digestion
Extrait Liquide de Réglisse	Prévention des ulcères gastriques, Action hépatoprotectrice
Extrait Liquide de Rhubarbe	Antioxydant, laxative, hypolipidémiant
Huile essentielle de Menthe poivrée	Rafraîchissante, facilite la digestion
Huile essentielle de Carvi	Carminative et digestive

DietAZ® est une association synergique d'extraits de plantes médicinales et d'huiles essentielles réputés pour corriger les troubles de digestion.

DietAZ® possède des propriétés carminatives, anti-inflammatoires, anti-spasmodiques, anti-dyspepsiques et hépatoprotectrices.

DietAZ® permet de lutter contre les lourdeurs d'estomac, les flatulences, les aérophagies et les ballonnements.

Grâce à sa composition équilibrée, **DietAZ®** procure une action laxative douce.

Conseil d'utilisation

DietAZ® est une solution digestive spécialement formulée pour faciliter les fonctions digestives et accélérer le transit intestinal.

Posologie

1 à 2 cuillères à café à prendre pure ou dilué dans un demi verre d'eau, 2 fois par jour après les principaux repas

Fabriqué par PHYTEO Laboratoire

Exploitant Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament

OT:079583/FC7
ER:09/2023 PPC:69.50

DietAZ®

25 ml

LC FC6
PER:06/2023
PPC 69.50

Curcuma 20%, Extrait liquide de Gentiane 10%, Extrait liquide d'Anis vert 2,5%, Extrait Liquide de Réglisse 2,5%, Extrait de Menthe verte 0,85%, Huile essentielle de Menthe poivrée, Acide citrique 0,1%, Huile essentielle de Carvi 0,05%.

Matières premières	Principales propriétés des plantes
Sorbitol	Accélère le transit intestinal, action hépatoprotectrice
Extrait Liquide de Curcuma	Tonique du système digestif, agit sur les troubles de la digestion. Action anti-inflammatoire
Extrait Liquide de Gentiane	Action apéritive, principes amères facilitant la digestion. Action anti-dyspepsique.
Extrait Liquide d'Artichaut	Soulage les troubles digestifs, réduit le taux de cholestérol sanguin, action hépatoprotectrice.
Extrait Liquide d'Anis vert	Action dépurative , antispasmodique, stimule la digestion
Extrait Liquide de Réglisse	Prévention des ulcères gastriques, Action hépatoprotectrice
Extrait Liquide de Rhubarbe	Antioxydant, laxative, hypolipidémiant
Huile essentielle de Menthe poivrée	Rafraîchissante, facilite la digestion
Huile essentielle de Carvi	Carminative et digestive

DietAZ® est une association synergique d'extraits de plantes médicinales et d'huiles essentielles réputés pour corriger les troubles de digestion.

DietAZ® possède des propriétés carminatives, anti-inflammatoires, anti-spasmodiques, anti-dyspepsiques et hépatoprotectrices.

DietAZ® permet de lutter contre les lourdeurs d'estomac, les flatulences, les aérophagies et les ballonnements.

Grâce à sa composition équilibrée, **DietAZ®** procure une action laxative douce.

Conseil d'utilisation

DietAZ® est une solution digestive spécialement formulée pour faciliter les fonctions digestives et accélérer le transit intestinal.

Posologie

1 à 2 cuillères à café à prendre pure ou dilué dans un demi verre d'eau, 2 fois par jour après les principaux repas

Fabriqué par PHYTEO Laboratoire

Exploitant Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament

LOT 079585/FC7
PER 09/2023 PPC 69.50

DietAZ®

Composition

Sorbitol 40%, Extrait Liquide de Curcuma 20%, Extrait liquide de Gentiane 10%, Extrait liquide d'artichaut 2,5%, Extrait Liquide d'Anis vert 2,5%, Extrait Liquide de Régissoe 2,5%, Extrait Liquide de Rhubarbe 2,5%, Arôme Menthe verte 0,85%, Huile essentielle de Menthe poivrée 0,2%, Sorbate de potassium 0,1%, Acide citrique 0,1%, Huile essentielle de Carvi 0,05%.

Matières premières	Principales propriétés des plantes
Sorbitol	Accélère le transit intestinal, action hépatoprotectrice
Extrait Liquide de Curcuma	Tonique du système digestif, agit sur les troubles de la digestion. Action anti-inflammatoire
Extrait Liquide de Gentiane	Action apéritive, principes amères facilitant la digestion. Action anti-dyspepsique.
Extrait Liquide d'Artichaut	Soulage les troubles digestifs, réduit le taux de cholestérol sanguin, action hépatoprotectrice.
Extrait Liquide d'Anis vert	Action dépurative, antispasmodique, stimule la digestion
Extrait Liquide de Régissoe	Prévention des ulcères gastriques, Action hépatoprotectrice
Extrait Liquide de Rhubarbe	Antioxydant, laxative, hypolipidémiant
Huile essentielle de Menthe poivrée	Rafraîchissante, facilite la digestion
Huile essentielle de Carvi	Carminative et digestive

DietAZ® est une association synergique d'extraits de plantes médicinales et d'huiles essentielles réputés pour corriger les troubles de digestion.

DietAZ® possède des propriétés carminatives, anti-inflammatoires, anti-spasmodiques, anti-dyspepsiques et hépatoprotectrices.

DietAZ® permet de lutter contre les lourdeurs d'estomac, les flatulences, les aérophagies et les ballonnements.

Grâce à sa composition équilibrée, DietAZ® procure une action laxative douce.

Conseil d'utilisation

DietAZ® est une solution digestive spécialement formulée pour faciliter les fonctions digestives et accélérer le transit intestinal.

Posologie

1 à 2 cuillères à café à prendre pure ou dilué dans un demi verre d'eau, 2 fois par jour après les principaux repas

Fabriqué par PHYTEO Laboratoire

Exploitant Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament

PPD:21,00 DH

thylamino-5-phényl-3H-1,4-benzodiazépine-4-
omure de 1-méthyl 3-benzoyloxyquinuclidinium

respondant à 406 K.J.

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium se complètent dans leur action sur les troubles fonctionnels au niveau du tractus gastro-intestinal et des voies génito-urinaires. Le chlordiazépoxide, benzodiazépine bien tolérée, exerce un effet anxiolytique, tensiolytique et myorelaxant. Son emploi est indiqué lorsque l'anxiété et la tension psychique influent de manière causale ou secondaire sur le tableau clinique.

Le bromure de clidinium est un anticholinergique de synthèse. Il élimine les spasmes de la musculature lisse et inhibe l'activité sécrétatoire. L'association des deux principes actifs permet une action à la fois centrale et périphérique sur les symptômes que l'on observe lors de troubles fonctionnels survenant au niveau intestinal et au niveau des voies génito-urinaires. Dans de tels cas, elle entraîne une stabilisation rapide des fonctions neuro-végétatives.

Pharmacocinétique :

Après prise orale, le chlordiazépoxide est pratiquement entièrement absorbé et parvient en majeure partie sous forme inchangée dans la circulation. La concentration plasmatique maximale est atteinte en moyenne en l'espace de deux à quatre heures. A l'état d'équilibre le volume de distribution du chlordiazépoxide est de 0,3-0,4 l/kg de poids corporel. La liaison aux protéines plasmatiques atteint 93-97%. La substance inchangée ainsi que le desméthylchlordiazépoxide, principal métabolite pharmacologiquement actif, traversent rapidement les barrières hémato-encéphaliques et placentaires; ils passent également en petites quantités dans le lait maternel.

La demi-vie plasmatique du chlordiazépoxide est de 15 minutes environ pendant la phase de distribution et de dix heures environ pendant la phase d'élimination. La clairance plasmatique totale est de l'ordre de 0,3-0,5 ml/min/kg. Moins de 1% d'une dose orale est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé. La désalkylation et l'hydroxylation hépatique du chlordiazépoxide donnent naissance aux métabolites suivants, pharmacologiquement actifs : desméthylchlordiazépoxide, démoxépam, desméthyldiazepam. Le démoxépam et le desméthyldiazepam sont éliminés sous forme de conjugués inactifs de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chlordiazépoxide inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent beaucoup plus lentement.

Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise sous forme inchangée à une circulation entéro-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

Indications :

Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante spastique.

Posologie habituelle :

3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les repas avec du liquide.

Directives posologiques particulières :

Patients âgés et faibles : commencer par 1-2 dragées par jour, puis augmenter peu à peu la posologie jusqu'à la dose optimale, efficace et tolérée.

Enfants : 1-2 dragées par jour, selon l'âge et l'affection à traiter. Les dragées peuvent être avalées entières ou écrasées, avec du liquide.